

Un grand nombre de prélats français d'ailleurs sont réformistes en principe, mais n'ont pas voulu prendre jusqu'à ce jour l'initiative d'une réforme, estimant qu'elle serait peut-être prématurée.

Ce mouvement réformiste, dont nous venons de signaler en France les principales manifestations, se peut également constater à l'étranger.

En Angleterre, les catholiques prononcent généralement le latin à la manière italienne.

En Belgique, la prononciation italienne avait été, en 1907, substituée officiellement dans le diocèse de Malines à la prononciation française et introduite, lors de la rentrée scolaire, dans tous les établissements d'enseignement moyen et primaire. Toutefois, la diction *miki, nikil* n'avait pas été employée. Cette réforme est actuellement suivie avec beaucoup d'intérêt dans les autres diocèses belges, d'où la prononciation française aura complètement disparu sous peu.

En Allemagne, dans quelques églises et dans les établissements d'instruction, à la suite d'une ordonnance épiscopale de Mgr Benzler du 30 septembre 1905, on a adopté, pour la récitation et le chant des prières liturgiques à l'église, la prononciation allemande, en usage depuis longtemps dans les classes pour les études scolaires.

A Strasbourg, une circulaire de Mgr Fritzen (septembre 1904) a étendu à tout le diocèse la prononciation allemande, déjà en usage à la cathédrale et dans les établissements d'instruction.

A Fribourg, en Suisse (diocèse de Lauzanne-Genève), les séminaristes propagent la prononciation latine (réformée) et dans peu de temps la prononciation française sera abolie dans tout le diocèse.

Mais c'est au Canada que les réformes les plus importantes ont été exécutées.

D'après M. CAMILLE COUILLAUT.